



SAINT-PREST, le 3 juillet 2012

lettre ouverte à

Monsieur Laurent LECLERCQ
Maire et Conseiller Général
5 Place Suger
28310 TOURY

Objet : votre article sur la RN 154 parue dans l' « Eurélien »

Monsieur le Conseiller Général,

Nous ne pouvons pas rester sans réagir à votre article paru dans la « tribune » du magazine trimestriel l' « Eurélien » n° 19 - Eté 2012 au sujet de la RN 154.

En effet, nous supposons, à lire votre article, que vous n'avez pas assisté aux réunions de la CPDP, ni lu la synthèse émise par le Président. Vos arguments ne font que reprendre ceux de vos collègues du GAEL.

C'est pourquoi, nous attirons votre attention sur les remarques suivantes :

L'achèvement de l'aménagement de la RN 154 en 2 x 2 voies est souhaité par tous, cela ne fait aucun doute, mais pas à n'importe quel prix.

Si ce projet date de près de 40 ans, le choix d'une mise en concession autoroutière est loin de faire l'unanimité. Certains élus y trouvent effectivement leur intérêt en faisant financer à moindre coût le contournement de leur ville par le concessionnaire, c'est-à-dire en finalité par les usagers ou les contribuables.

Nous sommes bien d'accord sur le fait que cela permettrait, peut-être, de soulager nos routes départementales et nationales du trafic routier international, à condition que les transporteurs ne choisissent pas d'emprunter les voies de substitution pour éviter le péage qui grève leur budget.

L'entretien des voies de substitution restera toujours à la charge des collectivités locales soit toujours en finalité le contribuable qui, lui, se verra contraint de payer le péage.

En effet, nous serions bien naïfs de croire en la gratuité pour les Euréliens qui se ferait au détriment de tous les contribuables, usagers ou non qui devront faire face aux subventions d'équilibre en cas d'autoroute non rentable pour le concessionnaire (cf. l'A 19, qui est loin de recevoir le trafic attendu et d'inonder la RN 154).

Les usagers qui ne voudront pas s'acquitter du péage prendront les voies de substitution, et les villages d'YMONVILLE et d'ALLONNES verront le retour de plus de 4 000 véhicules /jour traverser à nouveau leur village.

L'accidentologie est largement mise en avant pour faire admettre une autoroute, mais si nous regardons objectivement les statistiques en Eure-et-Loir, les accidents mortels sont plus nombreux sur les routes départementales et les autoroutes. Nous constatons que la presse locale met curieusement en épingle les accidents sur la RN 154, alors qu'ils se font plus discrets pour ceux des autres routes du département.

Faire croire qu'il faudrait 70 ans, pour que l'itinéraire soit achevé peut effectivement effrayer. Il suffirait que nos élus fassent preuve d'une forte volonté pour que les quelques 35 kilomètres de 2 x 2 voies soient réalisés, tout au moins en ce qui concerne le tronçon DREUX / ALLAINES.

Le coût, qui au départ était de 700 M€ a été actualisé à plus de 800 M€ et ce sans compter les aménagements demandés par les communes impactées, ce qui est une utopie de croire en des sorties supplémentaires, car celles-ci sont espacées de 25 à 30 km sur les autoroutes.

Et ceci sans compter la mise aux normes des voies de substitution qui ne sont pas prévues pour recevoir un tel trafic. Tout cela à la charge des collectivités locales, soit encore du contribuable.

Quant au développement économique, il n'a jamais été démontré qu'une autoroute le favorise, bien au contraire, ce sera un évitement de Chartres et de Dreux, qui ne favorisera pas les haltes dans ces villes.

Nos villages seront isolés. A quoi ressemblera la « Grande Agglomération de CHARTRES » si les villages se trouvent enclavés.

Quant au canton de Toury, la position des élus et des habitants serait peut-être différente si l'autoroute passait à proximité de la raffinerie sucrière. Favoriserait-elle l'essor de la commune ?

N'oublions pas non plus la consommation de terres agricoles de Beauce qu'il faut protéger. Que laisserons-nous à nos enfants lorsque tout sera bitumé et que ces infrastructures ne recevront pas le trafic attendu, faute de moyens pour financer le carburant et le péage.

Quant à la protection de l'environnement, ne soyons pas naïfs, les nuisances seront là. Comment imaginer qu'une haie végétale va absorber toutes les émanations, qu'un mur antibruit va arrêter toutes les nuisances sonores. Nos collégiens dont leur établissement se trouvera à moins de 200 mètres du tracé évolueront-ils dans de bonnes conditions ? Pourquoi les riverains en région parisienne demandent-ils que les voies soient enterrées ?

De plus, il a déjà été observé une baisse de plus de 20 % du patrimoine immobilier sur la vallée de l'Eure, site jusque là préservé, depuis l'annonce d'un passage éventuel d'une future autoroute.

Nous ne demandons pas un retour en arrière, mais une décision de bon sens et raisonnable dans l'intérêt de tous.

Notre combat n'est pas politique. Que le gouvernement soit de droite ou de gauche, nous maintenons nos revendications pour le respect des personnes, de l'environnement et du patrimoine et du contribuable.

Nous savons que certains Maires de communes situées sur le tracé sud, sont fortement opposés à une concession où qu'elle passe. Qu'advient-il de la sortie d'Allaines si le raccordement se fait à Fresnay-l'Évêque ?

Nous sommes à votre disposition pour évoquer avec vous ce sujet qui a déjà mobilisé beaucoup de monde de quelque milieu qu'il soit, et occasionné des dépenses qui auraient été mieux utilisées à faire quelques kilomètres de 2 x 2 voies qui seraient peut-être déjà réalisées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, mes salutations distinguées.

Le Président,

François BREDON

Copie - Echo républicain
Courrier du Loiret
Radio intensité